



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE  
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Publié le 06/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 05 octobre 2020**

**Délibération n° 2020-114**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT - PART EXCEPTIONNELLE DE LA  
DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2020 - AUTORISATION**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est  
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 48**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN, Maria GARIBAL

**EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION : 1**

Madame, Monsieur : Joël MAUVIGNEY à Mauricette BOISSEAU

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur David CHARBIT**

Monsieur David CHARBIT, Adjoint au Maire Délégué aux Finances, Commande Publique et Numérique, rappelle à l'Assemblée que la loi de finances 2016 a mis en place un fonds permettant de soutenir l'investissement public local. La commune a bénéficié de ce fonds de soutien depuis 2016 et s'est notamment vu notifié, au titre de 2020, une subvention d'un montant de 735 000 € pour la construction de la maison des habitants et d'une crèche à la Glacière.

Avec l'épidémie du COVID-19 la France fait face à la plus grave crise sanitaire depuis 1 siècle, crise conduisant à une récession marquée de l'économie nationale. Aussi l'Etat dote la DSIL d'un milliard d'euros supplémentaire afin de participer et d'accompagner l'effort de relance engagé par les communes. Ce milliard d'euros vient en complément des 2 milliards de soutien aux investissements locaux ouvert en loi de finance initiale pour 2020.

Les opérations financées par la DSIL doivent relever d'une des trois thématiques suivantes :

- La transition écologique : bâtiments, lutte contre l'artificialisation des sols, solutions nouvelles de transports...
- La résilience sanitaire : opérations en matière de santé publique, maisons de santé, travaux sur les réseaux d'assainissement,
- Préservation du patrimoine public historique et culturel : notamment pour favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

Il est proposé de présenter le projet du futur groupe scolaire de Chemin Long.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles	
Etudes – maîtrise d'œuvre – imprévus - actualisation	1 000 000 €	Autofinancement et emprunt	8 434 800 €
Structure fondations gros œuvre charpente bois	2 640 000 €	Dotation de soutien à l'investissement local (10 %)	937 200 €
Clos-couvert étanchéité façade bardage menuiseries extérieures	1 887 000 €		
Equipements intérieurs cloisons faux plafond menuiserie intérieure sols serrurerie peinture	1 134 000 €		
Equipements techniques électricité plomberie désenfumage élévateurs	1 581 000 €		
Extérieurs terrassement VRD espaces vers mobilier extérieur	920 000 €		
Equipements de cuisine	210 000 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>9 372 000 €</b>		<b>9 372 000 €</b>

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la Loi de finances pour 2020 n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 portant sur la mise en œuvre d'une dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL),

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1** : de solliciter pour la réalisation de l'opération décrite ci-dessus l'octroi de la dotation de soutien à l'investissement local ;

**ARTICLE 2** : de demander un taux de financement de 10%. A défaut, le taux d'autofinancement en fonds propre sera augmenté à titre de compensation ;

**ARTICLE 3** : d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant.

**ADOpte A l'UNANIMITE.**

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 05 octobre 2020



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a horizontal line that extends to the right.

**Alain ANZIANI**  
**Maire de Mérignac**  
**Président de Bordeaux Métropole**

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 06 octobre 2020.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*